



AVIS PUBLIC

BUDGET 2026 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva, en conformité avec l'article 153 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c. C-27.1), que le conseil municipal adoptera le Budget 2026 et le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi 2 février 2026 à 19 h 45**, en la salle des Quatre-Coins, située au 734, route St-Paul Nord, à Rivière-Héva.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Budget 2026 et le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

DONNÉ à Rivière-Héva, ce **21 janvier 2026**.

M^e Gérald Laprise
Greffier-trésorier *par intérim*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Me Gérald Laprise, greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, conformément à l'article 431 du *Code municipal du Québec* le 21 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 janvier 2025.

M^e Gérald Laprise
Greffier-trésorier *par intérim*